

PLAN D'ALIMENTATION ANIMAL DE BOUCHERIE, GÉNISSE ET VACHE ALLAITANTE

ANIMAL DE BOUCHERIE



GÉNISSE ET VACHE ALLAITANTE



Toujours faire une transition d'environ 3 semaines lors d'un changement d'alimentation.

Les animaux doivent toujours disposer de fourrages de qualité à volonté

BV10: Aliment démarrage.
Augmenter progressivement la ration jusqu'à 2.5 kg par veau/jour à 3 mois

BV20: Possibilité de distribuer de la naissance jusqu'au sevrage, à raison de 2 kg d'aliment pour 100 kg de poids vif par jour.

BV60: Aliment engraissement. À raison de 1,5 kg pour 100 kg de poids vif par jour.

BV82: Aliment finition.

BV45 / BV58: Aliment pour animaux de renouvellement et pour vaches allaitantes.



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS,
DEMANDEZ CONSEIL AUPRÈS DE VOTRE MAGASIN.

photos taille réelle en mm



BV10



BV20



BV60



BV82



BV45 / BV58



TOUJOURS FAIRE UNE TRANSITION LORS D'UN CHANGEMENT D'ALIMENTATION ET AUGMENTER LES RATIONS PROGRESSIVEMENT.
LES ANIMAUX DOIVENT TOUJOURS DISPOSER D'EAU PROPRE ET TEMPÉRÉE, À VOLONTÉ.